

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

D210930-01

L'an deux mille vingt-et-un, le 30 septembre, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Olivier ROCHAS, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 septembre 2021

Présents : Hélène BOULAS, Sébastien CARRE, Vincent CAUSSE, Laetitia CHALLANCIN, Bernard CROZAT, Christian DIDIER, Florent FAUCHERY, Christine FIGUET, Marie-Jo JEAN, Danielle JOLLAND, Florian MARTIN, Pascal PEREZ, Joseph PERROUD, Catherine RISSOAN, Olivier ROCHAS, Sylvie ROUVIER, Maud SARMEO, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Excusés : Hélène BOULAS (procuration à Vincent CAUSSE), Laetitia CHALLANCIN (procuration à Olivier ROCHAS), Carole De JOUX (procuration à Alain TERRAIL), Amélie RAVEL (procuration à Régis MARCEL)

Secrétaire de séance : Marie-Jo JEAN, assistée de Lionel GALLIANO, directeur général des services

OBJET : Domaine – Conventions de servitude au bénéfice d'Enedis sur les parcelles ZE 253 et YM 262

Vu le code général des collectivités publiques,

Vu le code général des propriétés des personnes publiques,

Considérant que ENEDIS a pour projet de réaliser des travaux électriques souterrain,

Considérant que ce réseau traversera les parcelles cadastrées ZE 253 et YM 262 appartenant au domaine privé communal,

Considérant qu'il convient donc d'instaurer une servitude de passage au profit du ENEDIS et de conclure la convention de servitude de passage ci-jointe.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- ✓ d'approuver l'instauration d'une servitude de passage au profit du ENEDIS sur la parcelle cadastrée ZE 253 et YM 262,
- ✓ d'approuver les termes de la convention à intervenir avec le ENEDIS,
- ✓ d'autoriser monsieur le maire à signer ladite convention de servitude de passage, et à accomplir toutes formalités à cet effet.

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	19
Conseillers-ères représenté-e-s	4
Ayant voté pour	23
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e-s	0

Pour extrait conforme

Fait à Montmeyran, le 30 septembre 2021
Le maire, Olivier ROCHAS